

Métiers de la mode - Vêtement flou

Après une classe de 3^{ème}

Le titulaire de ce diplôme est capable de réaliser des vêtements (robes, chemises, chemisiers, layette et vêtements d'enfant, vêtements d'intérieur...), élaborés à partir de matières fines et souples (coton, lin, laine, soie, satin, polyamide, polyester...).

Un certain nombre d'entreprises du secteur s'organisent autour de leurs activités de création, de mise au point, de confection, de contrôle, de finition, perpétuant le schéma que nous connaissons actuellement, notamment dans les entreprises de luxe, les entreprises anciennement industrielles, l'artisanat et les métiers d'art qui contribuent fortement au rayonnement de la mode française et à son attractivité. Ces entreprises doivent pouvoir trouver la réponse à leurs besoins en recrutements et en compétences, pour des emplois de mise au point et de production.

La démarche industrielle générale, pour ces types de production, peut être caractérisée par quatre grandes étapes :

- la conception détaillée ou pré industrialisation de modèles à forte valeur ajoutée.
- l'industrialisation de ces modèles.
- la définition du processus de leur fabrication.
- la fabrication de petites séries renouvelables ou non, le lancement et le suivi de productions sérielles.

La technique du « flou », qui se distingue de celle du « tailleur », désigne les méthodes de construction et de réalisation de vêtements souples et déstructurés. Cette catégorie regroupe les produits de type robes et ensembles, chemises et chemisiers, layette et vêtements d'enfant, vêtements d'intérieur, et tout vêtements réalisés dans une étoffe fine et souple.

Les emplois concernés sont des emplois d'opérateurs dont les activités principales sont liées à la réalisation de vêtements.

Le titulaire du CAP Métiers de la mode - Vêtement Flou participe à :

- décoder des données techniques relatives à un vêtement à réaliser, - préparer une phase de travail.
- mettre en œuvre un ou plusieurs postes de fabrication (organisation du poste de piquage et / ou de finition...) à partir de consignes opératoires et contrôler les résultats obtenus.
- fabriquer tout ou partie d'un vêtement.
- vérifier la qualité de la réalisation à tous les stades de la fabrication.

Il peut intervenir en maintenance de premier niveau sur le matériel qu'il utilise. Il est capable de rendre compte de son travail et de renseigner des documents de suivi.

Débouchés

Le titulaire du diplôme du CAP Métiers de la mode - Vêtement Flou trouve des débouchés dans des entreprises très diversifiées (PMI, PME, entreprises artisanales, grandes entreprises), ayant une production :

- Prêt-à-porter, moyen et haut de gamme.
- Couture / Haute couture.
- Productions artisanales

Il exerce ses compétences professionnelles en qualité d'opérateur de fabrication.

Accès à la formation

Après une classe de 3^{ème}

Programme

| Grille horaire (a) | 1 ^{ère} année | 2 ^{ème} année |
|--|------------------------|------------------------|
| Enseignement professionnel | 333h30 | 312h |
| Enseignements professionnels et français en co-intervention (b) | 43h30 | 39h |
| Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b) | 43h30 | 39h |
| Réalisation d'un chef d'œuvre(c) | 87h | 78h |
| Prévention Santé Environnement | 43h30 | 26h |
| Français, Histoire-Géographie | 43h30 | 39h |
| Enseignement moral et civique | 14h30 | 13h |
| Mathématiques – Physique-Chimie | 43h30 | 39h |
| Langue vivante | 43h30 | 39h |
| Arts appliqués et culture artistique | 29 | 26h |
| Education physique et sportive | 72h30 | 65h |
| Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation | 101h30 | 91h |
| Période de formation en milieu professionnel (semaines) | 6 à 7 | 6 à 7 |

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
- (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
- (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Enseignements professionnels

- Réalisation d'un patron
- Etude des textiles et de leur mode d'utilisation dans la fabrication d'articles
- Utilisation, réglage et entretien des machines de traçage, de coupe, de fabrication, de repassage et de pressage : piqueuse plate, surjeteuse, fer, presse...
- Préparation et fabrication des vêtements : préparation des éléments (caractéristiques du vêtement et des matières à utiliser, techniques de placement et de coupe), préparation à l'essayage, les différentes techniques de réalisation :
- assemblage/montage, les cols, les manches, les fermetures, les poches...
- Gestion de la qualité
- Connaissance de l'entreprise
- Arts appliqués : culture artistique (l'histoire du vêtement et des accessoires), les formes, les couleurs..., le corps humain (proportions, dimension...), les moyens de représentation (dessin technique, croquis, dessin assisté par ordinateur), la relation corps/vêtement...

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 12 semaines.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Enseignement professionnel

- Analyses et exploitation de données esthétiques et Techniques, coeff. 4.
- Mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement, coeff. 11 (dont coeff. 1 pour l'épreuve de Prévention, santé, environnement).

Enseignement général

- Français et histoire-géographie-éducation civique, coeff. 3.
- Mathématiques-sciences physiques et chimiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1.
- Epreuve facultative : langue vivante.

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- Une mention complémentaire, en 1 an, exemple : Essayage, retouche, vente.
- Un baccalauréat professionnel en 2 ans, exemple : Métiers de la mode-vêtements
- Un brevet professionnel Vêtement sur mesure, option Couture flou, en 2 ans. (1 établissement en France : CFA de la couture à Paris).
- Un diplôme de Technicien des métiers du spectacle, option Techniques de l'habillement, en 2 ans.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Gard (30)

Alès - Lycée professionnel privé cévenol (Privé) **I**

Haute-Garonne (31)

Toulouse - Lycée professionnel privé Myriam (Privé) **I/A**

Hérault (34)

Béziers - Lycée Jean Moulin (Public) **I**

Montpellier - IRFMA - Ecole des métiers de l'Hérault **A**

Pyrénées-Orientales (66)

Perpignan - Lycée Aristide Maillol (Public) **I**

Perpignan - GRETA CFA des PO **A**

I formation initiale

A formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible

En savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès
04 49 05 80 81 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze
04 49 05 80 85 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Lunel
04 48 18 55 30 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende
04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve
04 48 18 55 60 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Esplanade
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes
04 49 05 80 80 - ce.0301328f@ac-montpellier.fr

Perpignan
04 11 64 23 66 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas
04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades
04 11 64 23 55 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète
04 67 67 31 00 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville
05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac
05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix
05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes
05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau
[05 65 60 98 20](tel:0565609820) - cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban
05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret
05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers
05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez
05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens
05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes
05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre
05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail
05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord
05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Ranguel
05 67 52 41 55 - cio.tlseranguel@ac-toulouse.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse